



PLAN STRATÉGIQUE 2015-2018



MISSION

Soutenir et promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Mettre à la disposition des entreprises des produits et des services en matière de protection du revenu, d'assurance et de financement agricole adaptés à la gestion des risques inhérents à ce secteur d'activités. Dans la poursuite de sa mission, la société attache une importance particulière au développement du secteur primaire.

VISION

Relever le défi de l'efficacité et être reconnue pour la qualité de ses services et son appui au développement durable des entreprises agricoles et agroalimentaires du Québec.

VALEURS

Rigueur
Équité
Excellence
Respect

ENJEU 1: Une offre distincte et accessible

ORIENTATION 1 Recentrer l'offre de produits	
Axe 1.1 Des produits de gestion des risques et de financement agricoles et agroalimentaires révisés	Axe 1.2 Une préoccupation constante pour l'établissement et le soutien d'une relève agricole prospère
<ol style="list-style-type: none"> Moderniser l'offre de produits de gestion des risques agricoles <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des recommandations, retenues par le gouvernement, du Groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture <ul style="list-style-type: none"> 100% des recommandations retenues mises en œuvre d'ici mars 2018 Montant des valeurs assurées à la suite de la mise en œuvre du Plan de modernisation de l'assurance récolte 2014-2018 <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 10% d'ici mars 2018 des valeurs assurées en assurance récolte sur la base des résultats de l'année d'assurance 2015 Taux de satisfaction de la clientèle à l'égard des programmes de gestion des risques agricoles <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 10% d'ici mars 2018 pour chacun des programmes de gestion des risques agricoles sur la base des résultats du sondage de 2015 Moderniser l'offre de produits de financement agricole et agroalimentaire <ul style="list-style-type: none"> Adoption d'orientations organisationnelles visant la modernisation du modèle d'affaires en matière de financement agricole et agroalimentaire <ul style="list-style-type: none"> Mars 2018 Financement accordé annuellement aux entreprises agricoles: <ol style="list-style-type: none"> ayant reçu une subvention au démarrage œuvrant dans des productions émergentes et biologiques œuvrant en agroalimentaire <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 160 M \$ en 2015 à 185 M \$ en 2018 Taux de satisfaction de la clientèle à l'égard des programmes de financement <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 10% d'ici mars 2018 pour chacun des programmes de financement sur la base des résultats du sondage de 2015 Montant investi en capital de risque par Capital Financière agricole inc. pour soutenir le secteur agroalimentaire et nombre d'emplois créés ou maintenus <ul style="list-style-type: none"> 2,5 M \$ investis et 200 emplois créés ou maintenus en moyenne annuellement d'ici le 31 mars 2018 (1 M \$ et 140 emplois en moyenne entre 2012-2013 et 2014-2015) 	<ol style="list-style-type: none"> Favoriser l'établissement d'une relève agricole qualifiée <ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes ayant qualifié une entreprise pour l'obtention d'une subvention à l'établissement ou au démarrage <ul style="list-style-type: none"> 425 jeunes annuellement (415 jeunes en moyenne entre 2012-2013 et 2014-2015) Jeunes ayant reçu une subvention et dont l'entreprise œuvre toujours en agriculture après trois ans <ul style="list-style-type: none"> Maintien d'un taux d'au moins 85% annuellement d'ici mars 2018

ENJEU 2: Une organisation agile

ORIENTATION 2 Améliorer les modes de prestation de services	ORIENTATION 3 Optimiser la performance et la gestion des risques organisationnels		
Axe 2.1 Une approche client renouvelée	Axe 3.1 Des ressources humaines mobilisées	Axe 3.2 Des processus et des systèmes modernisés	Axe 3.3 Une gestion rigoureuse des ressources financières
<ol style="list-style-type: none"> Bonifier les modes de prestation de services à la clientèle afin d'en améliorer la qualité <ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction à l'égard du service à la clientèle <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 74% en 2015 à 85% en 2018 Optimiser la collecte d'informations auprès de la clientèle <ul style="list-style-type: none"> Clientèle bénéficiant d'une réduction de la quantité d'informations à transmettre <ul style="list-style-type: none"> 20% d'ici mars 2018 Être reconnue pour la qualité de ses services et son offre de produits <ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction générale de la clientèle <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 77% en 2015 à 85% en 2018 	<ol style="list-style-type: none"> Favoriser un environnement de travail sain et mobilisateur <ul style="list-style-type: none"> Taux de mobilisation des employés <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 5% du taux de mobilisation de 2015 à 2018 Nombre moyen de jours d'absence en maladie et en invalidité <ul style="list-style-type: none"> Inférieur de 15% au nombre moyen de jours d'absences de la fonction publique 	<ol style="list-style-type: none"> Optimiser les processus d'affaires et les systèmes informationnels associés¹ <ul style="list-style-type: none"> Réduction du délai de traitement des processus optimisés <ul style="list-style-type: none"> 20% au terme de l'optimisation des processus ciblés 	<ol style="list-style-type: none"> Assurer une saine gestion des risques financiers <ul style="list-style-type: none"> Risques financiers priorités ayant fait l'objet de mesures de contrôle <ul style="list-style-type: none"> 100% annuellement Bilan annuel des mesures de contrôle Mise en place d'une réserve pour des programmes d'assurance et de protection du revenu agricole <ul style="list-style-type: none"> 317 M \$ d'ici mars 2018 Exercer un contrôle serré des dépenses d'administration <ul style="list-style-type: none"> Coût de revient par client des principaux programmes (ASRA, ASREC, AGRI et financement) <ul style="list-style-type: none"> Diminution annuelle de 0,5% et plus par rapport à l'année précédente

1. Ces actions ou mesures seront réalisées en fonction des budgets autorisés.